

DEPARTEMENT DU NORD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES

Séance du 28 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 28 septembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothée BERTRAND, Michel DEHAENE, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Bérangère MAHAUDEN, Monique DUHAYON, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, Romain BUISINE, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT, Laëtitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Alexandra LEGRAND, Olivier SABRE, Hervé BOCQUET, Clément DELASSUS, Arlette VERHELLE

Procurations : Madame Véronique VANMEENEN à monsieur Bruno FICHEUX
Monsieur Dimitri DUQUENNE à monsieur Yves COLPAERT
Monsieur Bruno WILLERON à monsieur Jimmy MASSON
Monsieur Eric DEWULF à madame Dorothée BERTRAND
Madame Louise SAINTENOY-CAMPAGNE à madame Brigitte CAMPAGNE

Absent : Madame Camille SPETEBROOT

Secrétaire de séance : Madame Augustine VILLE

PROJETS DE DELIBERATIONS :

- 1) Installation d'une conseillère municipale

Monsieur le maire :

- 2) Opérations funéraires - Projet de Création d'une chambre funéraire – SAS « POTIER VANDAMME & Fils » - 164 rue de Merville
Adopté à l'unanimité
- 3) Marchés publics – Contrat d'assurance - Lot dommages aux biens – Avenant
Adopté à l'unanimité
- 4) Police municipale – Mise en fourrière – Remboursement des frais engagés par la commune
Adopté à la majorité, avec 27 voix « POUR », 1 « ABSTENTION » (Olivier SABRE)

Festivités :

- 5) Marché de Noël – Modification du règlement
Adopté à la majorité, avec 26 voix « POUR », 2 « ABSTENTIONS » (Alexandra LEGRAND, Laëtitia LEGRAND)

Finances :

- 6) Budget communal – Inscription des provisions
Adopté à la majorité, avec 21 voix « POUR », 3 « ABSTENTIONS » (Alexandra LEGRAND, Laëtitia LEGRAND, Olivier SABRE) et 4 « CONTRE » (Jimmy MASSON, Bruno WILLERON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT)

Jeunesse :

- 7) Périscolaire – Prestation de service - Convention d'objectifs et de financement avec la CAF – Avenant
Adopté à l'unanimité
- 8) Ecoles communales – Mise à disposition par l'association « Entente Pongiste » d'un intervenant sportif auprès des écoles publiques et privée - Conventions partenariales
Adopté à l'unanimité

Ressources Humaines :

- 9) Personnel communal – Modification - Tableau des effectifs – Création d'un poste
Adopté à l'unanimité
- 10) Personnel communal – Contrat d'Engagement Educatif – Fixation de la rémunération des animateurs des accueils de loisirs
Adopté à l'unanimité
- 11) CNFPT – Financement des contrats d'apprentissage – Motion de soutien
Avis favorable unanime

Urbanisme :

- 12) Commune de Sailly-sur-la-Lys – Modification du Plan Local d'Urbanisme - Avis
Avis favorable à la majorité avec 27 voix « POUR », 1 « ABSTENTION » (Olivier SABRE)
- 13) Commune de La Gorgue – Projet d'arrêt de la révision du Plan Local d'Urbanisme – Avis
Avis favorable unanime
- 14) Propriétés communales – Projet de cession du site Caméo – Adoption de principe
Adopté à l'unanimité
- 15) Domaine public – Convention d'occupation du domaine public – PARTENORD
Adopté à l'unanimité

Intercommunalité :

- 16) CCFL – Mise en réseau de la lecture publique Esperluette – Convention partenariale - Modification
Adopté à l'unanimité
- 17) SIECF – Modification des statuts - Approbation
Adopté à l'unanimité
- 18) SIECF - Groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique – Avenant n°3
Adopté à l'unanimité
- 19) SIDEN SIAN – Demandes d'adhésion – Nouvelles communes – Transfert compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie » - Avis
Avis favorable unanime

Information du Maire :

- 20) Décisions municipales prises au titre de l'article L.2122 – 22 du code général des Collectivités Territoriales
- 21) Questions diverses

Séance close à 20h03

Fait à Estaires, le 03 octobre 2023

Le maire,
Bruno FICHEUX

